



Paris, le 7 juin 2006

OUTREAU OU PAS ASSEZ

SYNERGIE-OFFICIERS s'afflige des prétendues conclusions de la commission parlementaire d'Outreau, qui a trop cédé aux sollicitations du lobby commercial des avocats et pas assez écouté les autres victimes.

SYNERGIE-OFFICIERS met en garde les parlementaires contre les conséquences nuisibles de ces propositions, si elles étaient retenues. Elles ouvrent de nouvelles brèches dans l'enquête policière au prétexte de la défense des libertés :

- les avocats des voyous auront enfin la possibilité d'anéantir la garde à vue ;
- ces nouvelles atteintes graves aux dernières prérogatives des enquêteurs seront autant d'entraves à la manifestation de la vérité.

Alors que leurs bourreaux bénéficient de plus en plus de droits,

LES VICTIMES SONT CONDAMNEES A LA DOUBLE PEINE :

- elles sont, une fois de plus bafouées ;
- elles restent définitivement livrées à elles-mêmes, sans assistance juridique et subiront menaces et intimidations.

SYNERGIE-OFFICIERS considère ces mesures comme le signal d'un changement de politique qui entraînera inéluctablement une baisse du taux d'élucidation et une efficacité moindre des services d'investigations.

Le Bureau National